



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 112767

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la baisse de la mortalité sur les routes en mai. Il souhaiterait connaître les raisons de cette baisse de 5,7 % par rapport au mois de mai 2010.

Texte de la réponse

Les bilans mensuels de sécurité routière sont établis sur la base d'estimations provisoires valables uniquement au niveau national, dans le cadre du baromètre de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR). La plupart des données de contexte ou d'exposition, essentielles à l'analyse, ne sont disponibles, selon les cas, que quelques semaines ou plus souvent quelques mois après : tel est le cas des données météorologiques au jour le jour, des consommations mensuelles de carburant routiers, des données de trafic relatives au réseau routier national et autoroutes concédées, des évaluations des parcs circulants par catégories de véhicules ou encore des résultats de l'observation des vitesses. Les analyses définitives et approfondies des bilans mensuels ne sont ainsi fournies qu'à travers le « Bilan de la sécurité routière » annuel, établi par l'ONISR et publié à l'automne de l'année suivante. Néanmoins deux observations de base s'imposent quant à cette baisse de 5,7 %, qui correspond à 129 personnes tuées de moins en mai 2011 (en estimation) que les 336 tués (avérés) de mai 2010. Comme mentionné dans le baromètre de l'ONISR, la comparaison mai 2011 / mai 2010 présentait un biais calendaire favorable, dans la mesure où le Pont de l'Ascension et le week-end étendu de la Pentecôte, tombés tous deux au mois de mai en 2010, tombaient en 2011 au mois de juin, par le hasard du calendrier. De plus mai 2011 ne comptait que 4,5 week-ends contre 5 en mai 2010. Ainsi le facteur calendaire jouait mécaniquement en faveur d'une baisse apparente des trafics et, partant, de la mortalité routière - baisse apparente qui a vraisemblablement été compensée dès le mois suivant (Jum) ou l'avantage calendaire Ascension-Pentecôte aura joué à l'inverse." A l'encontre, on doit relever que mai 2010 avait été un mois de mai particulièrement frais (avec une anomalie mensuelle globale de -0,7° C et des records de froid battus dans le Sud de la France en début de mois) tandis que mai 2011, dans la continuité du début de l'année, battait tous les records de chaleur (au premier rang des mois de mai les plus chauds depuis le début du XXe siècle, avec une anomalie globale de plus de 2,4° C) les records d'ensoleillement (l'un des mois de mai les plus ensoleillés des vingt dernières années). Le facteur météo jouait donc exactement dans l'autre sens, puisque température et ensoleillement incitent au trafic de loisir, avec un effet très amplifié sur les motocyclettes et aussi les vélos. Ces deux remarques illustrent la fragilité de l'analyse au mois le mois, et tout particulièrement de la comparaison d'un mois donné au même mois de l'année précédente. Comme indiqué plus haut, il faut encore attendre la disponibilité de diverses données de contexte pour apprécier si cette baisse apparente reflète ou non une amélioration du comportement des conducteurs au cours du mois de mai 2011. La médiatisation importante du sujet de l'insécurité routière a certainement joué dans ce domaine, dans lequel les annonces ont souvent un effet immédiat.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112767

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6790

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4091